Paris (8ème) : des enfants d’une école huppée suivis pendant des semaines, leurs clés copiées pour cambrioler leurs parents. Les suspects arrêtés dans une chicha.

24/07/2026 à 20h49



Deux cambrioleurs présumés auraient ciblé les élèves d’un établissement privé bilingue situé près du parc Monceau, dans le VIIIe arrondissement de Paris, afin de pénétrer sans effraction au domicile de leurs parents. Les suspects, âgés de 42 et 38 ans, ont été interpellés lundi en flagrant délit après le cambriolage d’un appartement de l’avenue des Ternes.

Selon les investigations de la brigade de répression du banditisme, les deux hommes suivaient les enfants pendant leurs cours de sport organisés à l’extérieur de l’école. Ils auraient profité de leur présence dans les vestiaires pour récupérer temporairement leurs clés et en réaliser une empreinte, sans les dérober. Les élèves étaient ensuite suivis jusqu’à leur domicile, parfois pendant près d’un mois. Une caméra espion et des balises de géolocalisation ont été découvertes lors des perquisitions.

Le duo est soupçonné d'avoir utilisé ce procédé pour commettre deux premiers cambriolages, en mai et en juillet, dans les beaux quartiers parisiens. Les préjudices auraient alors atteint plusieurs dizaines de milliers d'euros. Un troisième appartement aurait été visité lundi, avenue des Ternes, sous la surveillance de policiers de la BRB.

« On est sur le haut du spectre en matière de cambriolage. 99,9 % des cambrioleurs ne travaillent pas comme cela. C'est du jamais-vu », estime un policier spécialisé dans les vols avec effraction.

Les suspects ont été arrêtés dans une chicha de la rue Lauriston, dans le XVIe arrondissement, où ils avaient l'habitude de laisser leurs téléphones afin d'éviter tout bornage. Des billets étrangers et des parfums provenant du dernier cambriolage auraient été retrouvés sur eux.

Le suspect de 42 ans, domicilié à Argenteuil dans le Val-d'Oise, est connu des services de police pour plusieurs affaires de vols, notamment en bande organisée. Son complice de 38 ans présente, selon l'article, un profil similaire. Tous deux devaient être présentés au tribunal de Paris en vue de leur mise en examen. L'enquête se poursuit sous l'autorité d'un juge d'instruction.

Le Parisien